



## ÉDUCATEUR SPORTIF

*BPJEPS mention « activités de la forme »  
option « haltérophilie, musculation »  
et option « cours collectifs »*

### Présentation du métier

L'APRADIS propose le BPJEPS AF (Activités de la Forme) option HM (Haltérophilie, Musculation) et CC (Cours Collectifs) pour permettre à son titulaire d'exercer le métier d'éducateur sportif en pleine responsabilité et en pleine autonomie avec une double prérogative d'encadrement des publics dans les activités de la forme en cours collectifs et de la force sur un plateau de musculation et d'haltérophilie.

Il permet à son titulaire d'encadrer des cours collectifs (fitness), de mettre en œuvre des programmes de renforcement musculaire, d'accueillir, d'orienter et de prendre en charge de façon personnalisée des adhérents dans le respect de leur intégrité physique, de participer au bon fonctionnement et au développement des structures dans lesquelles il peut être employé.

Pour ce faire, l'éducateur des activités de la forme (AF) s'appuie sur les pratiques de la musculation (cross training, haltérophilie, force athlétique, hypertrophie...) et sur des cours collectifs chorégraphiés (step, LIA, HI-LOW...) et sur des cours collectifs techniques (renforcement musculaire, stretching...).

### Lieux d'exercice

Associations, clubs de sport privés, collectivités, fédérations, clubs de vacances...

### Conditions d'accès

Pour être sélectionnés, en vue des épreuves d'admission, les candidats à la formation préparatoire au BPJEPS doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgés de 18 ans au démarrage de la formation
- être titulaires du PSC 1 ou de l'AFPS
- réussir les Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF).

### Voie d'accès

Formation continue

### Coût

Contactez-nous pour un devis personnalisé

## Le programme de la formation

- UC 1 : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC 2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC 3 : concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme
- UC 4 a : mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « cours collectifs »
- UC 4 b : mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1<sup>er</sup> niveau de compétition fédérale dans l'option « haltérophilie, musculation »

La formation se déroule sur une durée de 10 mois.

Elle offre, au candidat, la possibilité de choisir une ou deux options.

### **Une option (HM ou CC) comprenant :**

- 625 h de cours théoriques en organisme de formation

- 525 h de cours pratiques en structure d'accueil

### **Deux options (MM et CC) comprenant :**

- 875 h de cours théoriques en organisme de formation

- 525 h de cours pratiques en structure d'accueil

## L'indivisibilité des options HM et CC

Les options HM et CC sont indivisibles sur le plan professionnel.

Toute structure, pour son développement et son bon fonctionnement, recherche les deux options afin de couvrir tous les besoins de sa clientèle.

Même un club fédéral d'haltérophilie recherchera une personne (certes spécialisée en haltérophilie) avec la double mention, afin, d'une part, de couvrir les besoins autour de la spécialité du club et, d'autre part, de développer d'autres activités.

C'est la raison pour laquelle il est conseillé de posséder ces deux mentions.

Formation dispensée en partenariat avec

**L'ATELIER83**  
TRAINING CENTER

### Contacts

03 22 66 33 99

contact@apradis.eu

### Dates prévisionnelles

Consulter le calendrier sur [www.apradis.eu](http://www.apradis.eu)

### Inscriptions

[www.apradis.eu](http://www.apradis.eu)

### Intervenants

La formation théorique est dispensée par des professionnels intervenant à l'APRADIS.